



Garde d enfants et credits suite abandon de famille

Par **aaaa_old**, le **26/10/2007** à **19:35**

Ma concubine à quittée le domicile conjugale avec notre fille de 2 ans depuis le 10.02.2007 PENDANT MON ABSCENCE sans motif emportant divers meubles et affaires. A ce jour elle ne veux me me montrer ma petite et me raccroche au nez de que j'appel a son travail. J'ai essayer a plusieurs reprise de l'attendre a la sortie de son travail afin d'avoir une discution avec elle mes cela fini toujours a la dérision.Elle ne veux meme pas me la passer au téléphone. Apres mon insistance afin de pouvoir voir ma fille, elle a fait changer son numero de tel et ne veux pas me donner son numero.rnMA FILLE porte mon nom l'ayant reconnu a la naissance. rnNous avons fait plusieurs credits en commun ou elle etait co-emprunteur. Elle ne me verse rien, je me suis retrouver avec des loyers et divers factures de la vie courante a assumer seul avec un seul salaire.rnje suis dans une situation tres délicate,veuillez me donner des conseils afin de regularisé cette situation.Puis je encore porté plainte pour abandon de famille. A t'elle le droit de m'enpecher de voir ma fille. As t'elle le droit de faire en sorte que je ne puise la jondre pour avoir des nouvelles de ma filles. MERCI beaucoup

Par **aaaa_old**, le **26/10/2007** à **19:39**

ESSAI